

Allocations familiales—Loi

● (1110)

Monsieur le Président, l'opposition de l'ensemble de la population canadienne a réussi à retarder l'adoption de ce projet de loi avant l'ajournement des Fêtes. Il était tout à fait normal que la population s'attende à ce que le gouvernement ne modifie pas les chèques des allocations familiales sans le consentement de la population et de la Chambre des communes. Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est produit. De plus, avant l'ajournement de la période des Fêtes l'ensemble de la population canadienne a pu remarquer, par la voie de la télévision, que le premier ministre a refusé carrément de rencontrer la Coalition canadienne qui regroupe les organismes familiaux, les groupements féminins, le clergé et plusieurs autres organismes.

C'est avec tristesse aujourd'hui que l'on reprend le débat sur un dossier où le gouvernement s'est montré clairement, mais clairement indifférent à l'endroit de la politique d'une famille canadienne. Contrairement à ce qui avait été dit dans les discours du Trône, contrairement à ce qui avait été annoncé durant la campagne électorale, pour la nième fois, monsieur le Président, parce qu'on ne peut plus les compter, malheureusement le premier ministre du Canada a trompé la population ainsi que la Chambre puisque le discours du Trône est un document officiel du gouvernement, il était très clair et très précis que le gouvernement nous invitait à discuter pour une politique de la famille.

Monsieur le Président, il est important de rappeler les événements afin que la population ainsi que tous les députés conservateurs se rappellent que le gouvernement avait déposé un autre document, un document qui invitait l'ensemble de la population à faire ses commentaires à la suite d'une consultation, d'une commission parlementaire, et ce document qui était signé officiellement par un représentant du gouvernement en la personne du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) disait clairement que les modifications et les discussions qu'il y avait au sujet du Programme d'aide de soutien de revenu aux familles avec enfants ne serviraient pas pour réduire le déficit. Et tous les groupes, tous les témoins, l'ensemble de la population ont cru et avaient raison de croire en l'honnêteté intellectuelle du premier ministre et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, tous les députés de l'opposition, et même, j'en suis persuadé, les députés progressistes conservateurs qui ont siégé sur ce Comité avaient raison d'avoir confiance en la parole du premier ministre, mais tous en même temps ont constaté qu'ils s'étaient trompés sur l'honnêteté intellectuelle du premier ministre lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) a déposé son Budget et qu'il a apporté les modifications contraires à ce que ce gouvernement s'était engagé.

Et suite au débat, suite aux questions répétées à la Chambre des communes nous avons réussi à forcer le ministre des Finances à admettre que les modifications apportées au Programme des allocations familiales étaient pour réduire son déficit et, comme dans plusieurs autres dossiers, que ce soit dans le dossier des pensions de sécurité de la vieillesse, que ce soit dans le dossier que je vis présentement avec les pertes d'emplois dans l'est de Montréal, le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et tout le monde dans ce parti-là se contredisent.

Monsieur le Président, je n'ai pas confiance aujourd'hui que l'on puisse sensibiliser les députés conservateurs, encore moins

les ministres et encore moins le premier ministre qui n'a même pas eu le courage au moins de rencontrer les groupements de la Coalition contre la désindexation des allocations familiales.

Dans l'autre domaine qui nous occupe, dans les amendements à ce projet de loi, en ce qui concerne la présomption de décès, j'avais fait venir de Montréal une mère de famille qui vit un drame atroce: son enfant est disparu. Et donc, si ce n'était pas de l'opposition faite par l'opposition officielle à cet article, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social voulait lui faire parvenir un certificat de présomption de décès de son enfant. Monsieur le Président, j'ai demandé que cette personne, M^{me} Métivier, soit entendue en comité. J'ai même offert, pour ne pas retarder le débat sur le projet de loi, de céder dix minutes du temps qui m'était alloué afin de permettre à cette mère de famille qui vit une expérience pratique de dire quelles seraient les conséquences sur le plan personnel d'une telle décision, et par un vote enregistré, les députés conservateurs ont refusé.

Monsieur le Président, la population va se rappeler de ces députés, surtout de ce premier ministre. Il est encore temps. Mais j'ai un petit espoir et peu de confiance parce que, malheureusement, les députés conservateurs ont trop souvent déçu la population canadienne, déçu leur population. Il reste encore une possibilité . . .

Une voix: Ce n'est pas vrai!

M. Malépart: . . . j'aimerais que le député qui dit que ce n'est pas vrai ait le courage de se lever et de dire clairement qu'il est d'accord pour que les mères de familles reçoivent seulement 31c. d'augmentation par mois à cause d'une décision de son gouvernement pour avoir un enfant et qu'en même temps son gouvernement nous fait adopter un projet de loi qui va accorder des gains en capital de \$500,000 à des riches.

Monsieur le Président, le député qui vient de parler et dont je ne sais pas le nom de la circonscription mais que je pourrais nommer, si le député a le courage de se lever et d'admettre publiquement que, lui, il veut défendre les riches et qu'il ne veut pas défendre les pauvres, cela sera son problème. Mais si le député veut absolument s'impliquer dans le débat du dossier ou s'il veut réellement aider les familles canadiennes, je ne lui demanderai pas de parler publiquement, je vais lui demander de faire son «job» de député au pouvoir, de soulever la question à la réunion du caucus de son parti en fin de semaine. Les députés conservateurs ont la chance, à cause de leur caucus réuni en fin de semaine, de sensibiliser le premier ministre, de sensibiliser le Cabinet pour que, s'ils ne veulent pas que le premier ministre perde la face, peut-être de ne pas reculer tout de suite mais de demander que, dans son prochain budget, le gouvernement rétablisse la pleine indexation des allocations.

[Traduction]

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je demande au gouvernement de retirer le projet de loi C-70, qui tend à désindexer partiellement les allocations familiales, à les réduire de 3 p. 100 par année, quelle que soit la hausse du coût de la vie. Quatre raisons me poussent à faire cette demande.

Premièrement, le projet de loi s'attaque à des enfants sans défense. Le gouvernement a utilisé le même stratagème, l'année dernière, contre les personnes âgées, mais celles-ci ont réagi si vigoureusement qu'il a reculé et n'a même pas osé